



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2026

Délibérations	Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire	Décision
Délibération Point 2	Dénomination du complexe sportif de Sierentz	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.1	Manifestations organisées dans les bâtiments communaux accueillant plus de 300 personnes – Mise à disposition d'un agent communal qualifié	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.2	Convention de mise à disposition de locaux communaux au profit l'Association Handball Club de Sierentz pour l'animation Locagonfle	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.3	Affectations des dépenses	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.4	Budget primitif - Décision modificative	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.5.1	Subvention-Handball Club – Bal populaire du 13 juillet 2026	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.5.2	Subvention- CLSM Saint-Louis – Action SISM octobre 2026	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.1	Tableau des effectifs – Création d'emplois permanents	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.2	Modification quotité horaires	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.3	Ticket restaurant – Ticket CESU	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 5.1	Communications et informations - Renouvellement convention d'occupation précaire	En prend acte
Délibération Point 5.1	Communications et informations - Acceptation indemnités sinistre	En prend acte
Délibération Point 5.1	Communications et informations- DIA	En prend acte
Délibération Point 5.1	Communications et informations - Convention de mise à disposition du CPI Sierentz	En prend acte

Le Maire, Pascal TURRI

Sierentz le 08 septembre 2026

Mise en ligne par M. Pascal TURRI, Maire, le

11.09.2026

Le secrétaire, Laurence MAIRE

